Sainte-Croix



* municipalité

Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 8 décembre 2014

Sainte-Croix, le 1er décembre 2014 MUN/SC/si

TABLE DES MATIERES

1.	RESSOURCES HUMAINES	2
2.	NATURALISATIONS SANS AUDITIONS	
3.	LEX WEBER	
4.	CONCESSION NO 124/D'USAGE DES EAUX DE L'ARNON COMME FORCE MOTRICE	2
5.	COMPLEXE RESIDENTIEL DES ANEMONES	
б.	VENTE DE TERRAIN VERS-CHEZ-LE-GRAS	3
7.	MANDAT D'ETUDE PARALLELE MEP SECTEUR GARE	3
в.	RECEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS	3
9.	COMMISSION SOCIALE COMMUNALE	3
10.	PROGRAMME TRAVAUX UTILITE PUBLIQUE - TUP	4
11.	REPONSE A LA QUESTION POSEE EN SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL [27 OCTOBRE 2014 PAR M. YVAN PAHUD	

1. Ressources humaines

La Municipalité a préavisé favorablement à l'engagement de :

-- M. Bryan HENCHOZ, en qualité d'employé polyvalent au Secteur des Travaux, pour un contrat de durée déterminée, depuis le 1^{er} décembre 2014 pour 3 mois.

La Municipalité a pris connaissance de la volonté de cesser ses activités de :

-- M. Jérôme BOURGOIN, employé au Secteur des Travaux, avec effet au 30 septembre 2014.

Nous tenons à le remercier pour le travail réalisé en faveur de la collectivité.

La Municipalité a pris connaissance du désir de faire valoir leur droit à la retraite de :

- -- M. Jean-Michel DUVOISIN, Chef du Service Technique pour le 1er août 2015
- -- M. Jean-Michel CATILLAZ, Directeur des Ecoles pour le 1^{er} février 2015.

Nous tenons à les remercier pour leur travail et leur dévouement durant ces nombreuses années en faveur de la collectivité et leur souhaitons une longue et agréable retraite.

La Municipalité, à la suite du prochain départ à la retraite de M. Jean-Michel DUVOISIN a décidé de réorganiser le Service Technique en préavisant favorablement à la nomination de M. Jean-François GANDER en qualité de Chef du Service Urbanisme, bâtiments et énergie, avec effet au 1^{er} janvier 2015. Le nouveau Chef du Service Technique aura la charge du Secteur des Travaux, Secteur des Forêts, des Services Industriels et du Garage communal.

2. Naturalisations sans auditions

La Municipalité a approuvé les demandes de naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse présentées par :

-- Mme Silvia SANDOZ, née le 15 mai 1964, ressortissante italienne et de son fils Nicolas, né le 2 novembre 1996.

3. Lex Weber

La Municipalité a pris connaissance, avec satisfaction, de l'annonce de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) de retirer la Commune de Sainte-Croix de l'annexe à l'ordonnance sur les résidences secondaires. Cette décision fait suite à la transmission par la Commune d'une nouvelle liste à l'ARE au milieu de l'année 2014 où le taux de résidences secondaires a été confirmé à 4.6%.

4. Concession no 124/d'usage des eaux de l'Arnon comme force motrice

Dans le cadre du recours de PRO NATURA et consorts au projet de concession d'usage des eaux de l'Arnon, une audience du Tribunal Cantonal s'est tenue au Foyer Alexei Jaccard le 30 octobre 2014 avec une visite des lieux. La Municipalité reste dans l'attente des délibérés du Tribunal que nous devrions recevoir dans le premier trimestre 2015.

5. Complexe résidentiel des Anémones

La Municipalité tient à rappeler que le projet de construction du lotissement des Anémones par le groupe FREDIMO SA est toujours dans l'attente du jugement du Tribunal Fédéral. Nous n'avons pas de nouvelles à ce jour.

6. Vente de terrain Vers-chez-le-Gras

Dans le cadre de ses compétences, la Municipalité à procédé à la vente de terrain à trois acquéreurs au lieu dit Vers-chez-le-Gras. Les acheteurs ont désiré aligner leurs parcelles à la route existante. Les surfaces représentent au total 323 m2 et ont été vendues à Chf 90.--/m2 pour un total de Chf 29'070.--.

7. Mandat d'étude parallèle MEP Secteur Gare

Une présentation publique par M. Bruno Marchand, Président du collège d'experts, s'est déroulée le 3 novembre dernier afin d'expliquer le résultat du Mandat d'étude parallèle Secteur Gare. Des représentants communaux étaient également présents le mercredi 5 novembre pour donner toutes informations utiles à la compréhension du projet. La prochaine étape est la réalisation d'un Plan partiel d'affectation.

8. Réception des nouveaux habitants

La Municipalité a organisé la réception des nouveaux habitants de la Commune de Sainte-Croix pour l'année 2014 le 24 novembre 2014. Une septantaine de personnes étaient présentes et ont reçu un cadeau de bienvenue sous la forme d'une boîte en carton avec des bons pour différentes activités de Sainte-Croix et des prospectus de la région.

9. Commission sociale communale

La Commission Sociale Communale (ci-après CSC) est le résultat de deux motions déposées à la séance du Conseil communal de Sainte-Croix le 25 juin 2012. La première, émanant du Parti Libéral-Radical, avait pour objet "Les incivilités sur le territoire communal." La seconde, émanant du Parti Socialiste, portait sur "L'accueil des personnes bénéficiant de l'aide sociale." A travers ces motions, il a été demandé à la Municipalité A) s'il existait des problèmes avec les personnes en difficulté sociale à Sainte-Croix; et B) quelles mesures serait-il utile d'envisager pour faire face à ces difficultés éventuelles, notamment dans les quatre piliers sociaux d'intervention; la prévention, la thérapie, la réduction des risques, la répression et les sanctions. La Municipalité a ainsi formé un groupe de travail, avec l'appui d'intervenants dans le domaine social, afin de présenter un préavis au Conseil communal. Celui-ci a été accepté au Conseil communal du 9 décembre 2013.

Ce préavis a proposé la mise en place d'une CSC composée de représentants de chaque parti au Conseil communal, de la Municipalité et d'intervenants sociaux et autres. En collaboration avec le Service de prévoyance et d'aide sociales SPAS, le mandat de la CSC a ainsi été défini: A) Observer et tenter de comprendre les personnes en difficulté sociale causant apparemment des problèmes à la communauté. B) Définir une politique sociale active et orientée vers le soutien à l'insertion. C) Démontrer que la Commune de Sainte-Croix souhaite s'engager dans une action novatrice et positive pour améliorer les possibilités d'intégration et d'insertion des personnes les plus vulnérables.

La CSC s'est réunie à trois reprises en 2014, au cours desquelles elle a auditionné des représentas de l'Etat (AI, SPAS, Santé publique) et d'acteurs sociaux (« Zone Bleue » et Fondation Bartimée).

Depuis le début des travaux de la CSC, une éducatrice de proximité a débuté son travail dans la région Nord Vaudois et opère dorénavant deux demi-journées par semaine sur le terrain à Sainte-Croix. De même, dans le cadre des mesures Prolog, deux personnes ont pu être placées au CSSC et une personne à la Commune de Sainte-Croix. La CSC a également pu se rendre compte de l'absence de coordination entre les acteurs présents et actifs sur le terrain. Enfin, la CSC a fait un premier bilan de ses travaux qu'elle a transmis au SPAS le 31 octobre dernier. Dans ce bilan, la CSC a également présenté un projet d'action qu'elle souhaite discuter avec le SPAS.

10. Programme travaux utilité publique - TUP

Dans sa séance du 24 novembre 2014, la Municipalité à décidé, en collaboration avec le centre EVAM, de mettre sur pied des travaux d'utilité publique pour trois réfugiés. Il s'agit pour les personnes engagées d'effectuer des travaux de déblaiement de la neige avec des pelles aux endroits difficiles, par exemple les escaliers des écoles et du temple ou les abris de tri des déchets. Cette mesure va débuter au début du mois de décembre jusqu'à la fin de la période hivernale, soit environ quatre mois.

11. Réponse à la question posée en séance extraordinaire du Conseil Communal du 27 octobre 2014 par M. Yvan PAHUD

Lors du dernier Conseil communal du 27 octobre 2014, M. Yvan PAHUD a demandé des explications se rapportant aux rumeurs rapportant que la Municipalité a réglé trois mois de loyer à la sandwicherie de la Rue Centrale. La Municipalité n'a pas versé de locations pour la sandwicherie, elle s'est portée garante pour deux mois de loyer en faveur du propriétaire, ce qui a permis l'installation de ce commerce.

La Municipalité

Distribution à MM:

Président du Conseil communal Jean-Bruno WETTSTEIN Franklin **THEVENAZ** Syndic **MARTIN** Municipal Luc Municipal José **GONZALEZ DUVOISIN** Philippe Municipal Cédric **ROTEN** Municipal Stéphane **MERMOD** Secrétaire du Conseil communal Sébastien Président du groupe PLR **NOBS** Président du Parti Socialiste Pierre-Alain **GERBER** Michaël **MOLLET** Président du Parti UDC

Chefs de Service et personnel communal